



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Le directeur du transport aérien**

Paris, le **31 JAN. 2024**

Réf: **240014** / DTA

Monsieur Grégory Jamet  
Coordonnateur délégué  
COHOR  
2 rue du Commandant Mouchotte  
Bât.522 ORLYTECH  
91550 Paray Vieille Poste

Monsieur le Coordonnateur délégué,

Suite au comité de coordination du 16 janvier 2024 et conformément à l'arrêté du **31 JAN. 2024** qualifiant d'aéroports coordonnés les aéroports de Paris-Le Bourget, Beauvais-Tillé, Marseille-Provence et Lille-Lesquin à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et désignant le coordonnateur sur ces aéroports, je vous notifie par la présente les paramètres sur les périodes de coordination.

La présente notification entre en vigueur le 1er février 2024, soit après la HBD (Historic Baseline Date) du calendrier IATA.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur délégué, à l'expression de ma considération distinguée.

Marc BOREL

## Annexe I : Paramètres de coordination de l'aéroport de Paris-Le Bourget pour la période du 12 juillet au 16 septembre 2024 inclus

### 1. Paramètres piste

Heures locales	Période verte *			Période orange **		
	Arrivées par heure	Départs par heure	Total par heure	Arrivées par 20 minutes	Départs par 20 minutes	Total par heure
6h – 21h59	24	24	40	8	8	40
22h – 22h59	18	18	30	6	6	30

\* Période verte : les dates seront précisées ultérieurement

\*\* Période orange : les dates seront précisées ultérieurement

## Annexe II : Paramètres de coordination de l'aéroport de Beauvais-Tillé pour la période du 12 juillet au 16 septembre 2024 inclus

### 1. Paramètres piste

Heures locales	Départs		Arrivées		Total	
	Par 10 min glissantes	Par heure	Par 10 min glissantes	Par heure	Par 10 min glissantes	Par heure
6h – 22h59	3	-	3	-	4	17

### 2. Paramètres postes de stationnement

Pour toute rotation (arrivée puis départ) d'aéronef dont le temps de rotation est supérieur à 90 minutes, le coordonnateur attribue, après validation par l'exploitant d'aéroport, les créneaux horaires correspondants en fonction de la disponibilité des postes de stationnement utilisables par le type d'aéronef concerné.

## Annexe III : Paramètres de coordination de l'aéroport de Marseille-Provence pour la période du 16 juillet au 11 août 2024 inclus

### 1. Paramètres piste

Tranche horaire	Arrivées par heure	Départs par heure	Total par heure
0h – 5h59	5	7	9
6h – 6h59	9	15	15
7h – 8h29	12	15	20
8h30 – 8h59	18	15	26
9h – 17h29	22	22	-
17h30 – 21h29	18	15	26
21h30 – 22h59	12	15	20
23h – 23h59	9	15	15

### 2. Paramètres postes de stationnement pour les demandes de nouveau créneaux horaires

Pour toute rotation (arrivée puis départ) d'aéronef dont le temps de rotation est supérieur à une heure, le coordonnateur attribue, après validation par l'exploitant d'aéroport, les créneaux horaires correspondants en fonction de la disponibilité des postes de stationnement utilisables par le type d'aéronef concerné.

## Annexe IV : Paramètres de coordination de l'aéroport de Lille-Lesquin pour la période du 22 juillet au 14 août 2024 inclus

### 1. Paramètres piste

Heures locales	Départs	Arrivées	Total
0h00 - 23h59	10 dont 8 maximum pour l'aviation commerciale	12 dont 8 maximum pour l'aviation commerciale	22 dont 13 maximum pour l'aviation commerciale dont 9 maximum pour l'aviation générale et d'affaires

### 2. Paramètres postes de stationnement pour les demandes de nouveaux créneaux horaires

Pour toute rotation (arrivée puis départ) d'aéronef dont le temps de rotation est supérieur à une heure, le coordonnateur attribue, après validation par l'exploitant d'aéroport, les créneaux horaires correspondants en fonction de la disponibilité des postes de stationnement utilisables par le type d'aéronef concerné.